

<b>Zeitschrift:</b>	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
<b>Herausgeber:</b>	Comité central de la Croix-Rouge
<b>Band:</b>	21/22 (1913)
<b>Heft:</b>	4
 <b>Artikel:</b>	Voitures-ambulances automobiles
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-555958">https://doi.org/10.5169/seals-555958</a>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

des cinq armées en campagne ont eu à endurer des privations et des souffrances atroces, on est étonné de ne rencontrer que relativement peu de cas d'aliénation mentale. Le tableau suivant pourra intéresser nos lecteurs :

La Serbie, qui a mis sur pieds 400,000 soldats, n'a eu que 102 aliénés.

La Bulgarie, qui a mis sur pieds 500,000 soldats, n'a eu que 165 aliénés.

La Grèce, qui a mis sur pieds 300,000 soldats, n'a eu que 29 aliénés.

Le Monténégro, qui a mis sur pieds 50,000 soldats, n'a eu que 5 aliénés.

Les chiffres de la Turquie manquent.

Cela donne, sur un total de 1,250,000 soldats en campagne, 301 cas d'aliénation mentale, soit une proportion de 5 cas sur 20,000 hommes.

Cette proportion semble très favorable, comparée à celles fournies par les guerres précédentes, et qui sont : hommes

Guerre franco-allemande 11 cas sur 20,000

» anglo-boer 50 » » »

» russo-japonaise 40 » » »

» de l'Allemagne contre les Herreros, en Afrique 100 » » »

Pendant la guerre balkanique, il semble que quatre soldats seulement soient devenus fous pendant le combat; ce sont des avant-

postes qui, de nuit, ont eu des hallucinations, et qui ont dû être internés dans la suite. Ils ont cependant guéri. *Un seul soldat a présenté des symptômes de psychose à la suite d'alcoolisme, et cela dans une armée de 400,000 hommes.* C'est tout à l'honneur de la sobriété reconnue des Serbes, et cela doit nous faire réfléchir en Suisse et ailleurs!

Le rapport du Dr Soubotitsch constate que la plupart des soldats qui ont fait de la psychose pendant la guerre n'ont vu apparaître leurs maladies mentales, le plus souvent, que dans les hôpitaux, et ensuite des privations et des douleurs morales et physiques endurées; il se termine par ces mots :

« On s'attendait à ce qu'une grande guerre moderne provoquerait beaucoup de cas d'aliénation mentale au sein des troupes en campagne. Ces craintes pessimistes ne se sont point réalisées pendant la guerre des peuples de l'Orient européen. La cause en est probablement à trouver dans l'endurance de la nature des balkaniques. C'est un grand bonheur que l'abus de l'alcool n'existe point chez nous, et nous pensons que c'est là aussi un des facteurs de la santé morale de nos troupes. »

Dr M<sup>l</sup>.

## Voitures-ambulances automobiles

Pour faire suite à notre article du numéro de janvier, nous donnons ici un cliché représentant la voiture-ambulance automobile\*) fournie aux hôpitaux de Leipzig par la maison A. Saurer, d'Arbon.

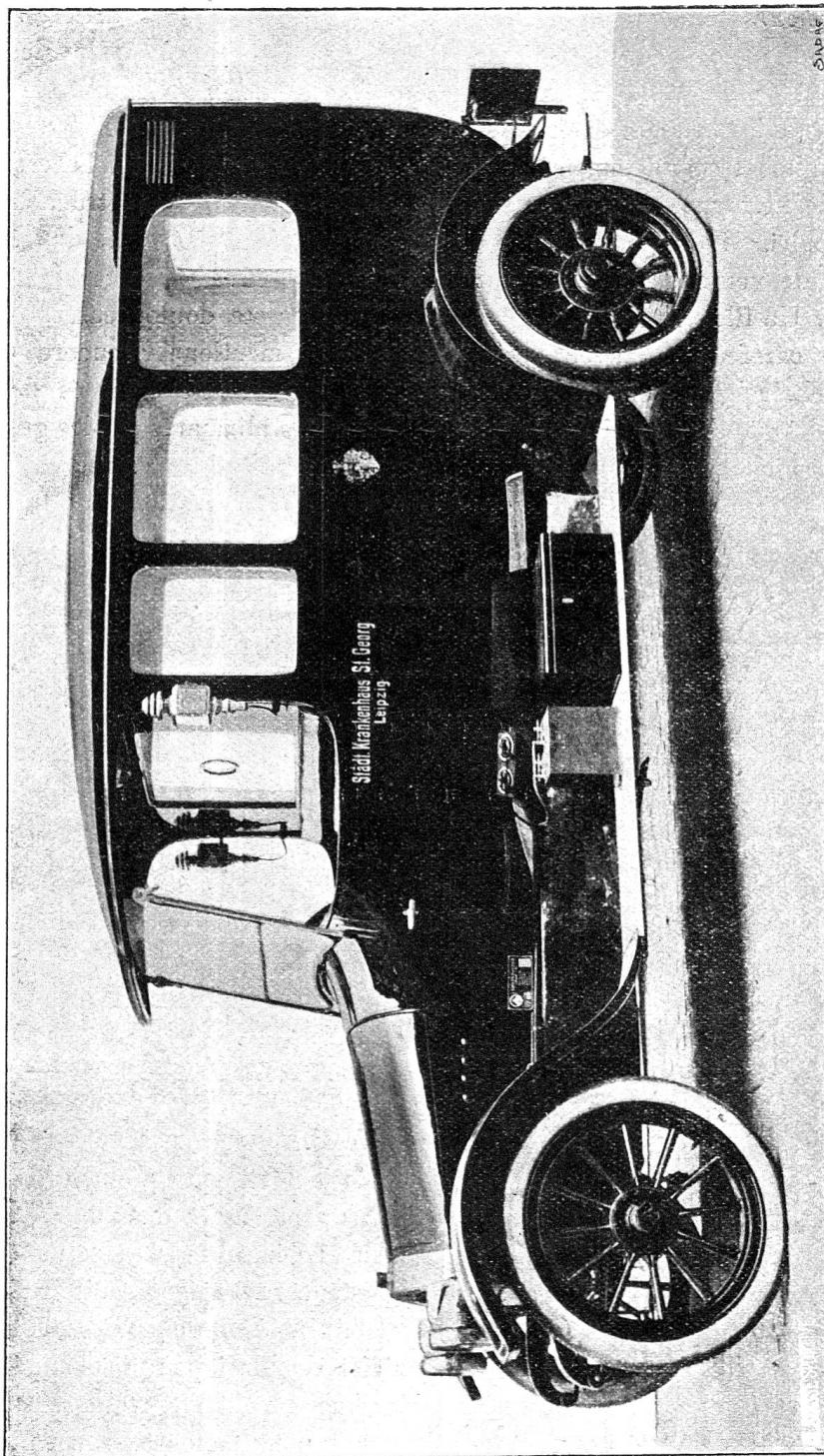
Voici quelques détails concernant ce type de voiture dont le coût — avec

carrosserie spéciale et de luxe — est d'environ 18,000 fr., et la force de 30 HP.

Ainsi qu'on peut le voir, la carrosserie est très élégante, presque luxueuse, et l'installation de son intérieur répond à toutes les exigences de l'hygiène moderne. La longueur intérieure de la carrosserie est de 2 m. 60; la civière en occupe 2 m., de sorte qu'il reste encore 60 cm. d'emplacement vide sur toute la largeur de la car-

\*) Cliché mis obligamment à notre disposition par M. W. Cornaz, ing<sup>r</sup>. Cour s. Lausanne.

rosserie. Dans le véhicule, cet emplacement est occupé par 2 strapontins, un à 1 m. 70, et que la civière n'en prend que 70 cm., il reste encore beaucoup de



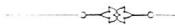
Voiture d'ambulance Saurer. Type de la ville de Leipzig

dans chaque coin. Etant donné que la largeur de la carrosserie est de 1 m. 60 place libre dans l'intérieur. Dans la voiture d'ambulance de Leipzig elle est oc-

cupée par un banc pliable, offrant place pour 5 à 6 personnes. Cela fait qu'en cas de besoin la voiture peut servir pour transporter plusieurs malades ou blessés, et à la rigueur on pourrait même glisser 2 civières dans l'intérieur. Les parois de la carrosserie sont lambrissées extérieurement et intérieurement, complètement unies pour faciliter le nettoyage et peintes solidement en couleur ivoire à l'intérieur. Des dispositifs de ventilation sont prévus dans les parois. Un filet à bagages, 1 support pour une carafe d'eau avec verre, 1 urinal, 1 erachoir hygiénique, 1 boitier, 1 urinoir complètent l'installation. Deux ouvertures d'aération sont disposées dans

la paroi arrière du siège du conducteur. Des ouvertures semblables se trouvent à droite et à gauche dans les parois latérales au-dessus des fenêtres arrières. Toutes les fenêtres, y compris celles de la porte, sont fixes. La porte est montée à double-rainure garnie de caoutchouc. Tous les coussins sont à ressorts ; la civière elle-même comporte une construction nouvelle brevetée, dont l'élasticité, due à un système de ressorts, préserve le malade de toutes secousses douloureuses.

Reste à mentionner encore qu'à l'intérieur peuvent être disposés des tuyaux réchauffeurs, alimentés par les gaz d'échappement du châssis.



## Une œuvre intéressante

Sur l'initiative de la société des sameditaines, puis d'un Comité spécial, s'ouvrait à La Chaux-de-Fonds, en février 1912, un dépôt d'objets et d'ustensiles pour malades et infirmes, qui reçut le nom de *Dépôt sanitaire*\*, et qui prit très vite un développement intéressant.

Un capital initial, formé par souscription publique et par divers dons — des sociétés de secours mutuel, de la Croix-Rouge du district, du produit de soirées de bienfaisance, etc. — permit au Comité de faire les premiers achats de matériel sanitaire, achats qui s'élèveront à la somme de 900 fr. environ. En même temps, un appel était adressé à la population et beaucoup de dons en nature, objets des plus divers et souvent très utiles, furent remis au Comité.

\*) Le Dépôt sanitaire, poste de police n° 1, à La Chaux-de-Fonds, peut être visité en tout temps. Les membres du Comité répondront volontiers aux demandes de renseignements qui pourraient leur être faites.

Et ce qui fut particulièrement heureux, ce fut le choix du local; avec beaucoup de bienveillance, la Direction de police de la ville mit à la disposition des initiateurs un local spacieux, situé au poste de police central, et elle autorisa les agents communaux à assurer eux-mêmes le service de prêt et de retour des objets.

Du coup, c'était la réussite certaine! Un local gratis et un service ouvert au public jour et nuit, semaine et dimanche, le Dépôt sanitaire devait immanquablement rendre de précieux services à toute la population. Les quelques chiffres ci-après le prouvent suffisamment.

Au 31 décembre 1912, soit après 10 mois d'existence, le Dépôt sanitaire avait déjà satisfait à 979 demandes d'objets et ce chiffre doubla à peu près l'année suivante. Et chacun peut en profiter, car les taxes perçues pour la location sont infiniment petites.

Ces beaux résultats réjouirent fort tous les amis de l'œuvre, si bien qu'à l'heure